

Information presse

Le Plessis-Robinson, le 7 septembre 2023

Toujours garder l'environnement du véhicule ... à l'œil !

La marche arrière n'est pas le plus simple des exercices de conduite. Les vitres ne cessent de rapetisser, les montants de l'habitacle de s'élargir, et notre vision peut s'amoinrir, ainsi que notre capacité à nous retourner. Tout cela peut compliquer la tâche aux conducteurs et conductrices qui doivent garder leur regard tourné vers l'arrière. En plus des rétroviseurs, les véhicules modernes intègrent souvent des systèmes électroniques tels que des capteurs de stationnement à avertisseur sonore ou une caméra de recul embarquée. Et pourtant, les dangers associés à la marche arrière n'ont pas disparu.

« La situation derrière le véhicule peut évoluer d'une seconde à l'autre. Par exemple, si un piéton s'approche rapidement sur l'un des côtés du véhicule, même un système très réactif ne peut raccourcir le temps de réaction de la personne au volant » explique Thomas Gut, analyste en accidentologie au sein du groupe DEKRA. « De ce fait, en marche arrière, jeter un rapide coup d'œil à l'écran de la caméra de recul ou se reposer sur le capteur de stationnement ne sera pas suffisant ».



Garder l'environnement de son véhicule dans son champ de vision est primordial tout en contrôlant à 360° qu'il est possible de reculer sans mettre les autres en danger. L'idéal est de commencer à regarder autour de soi avant de monter dans le véhicule et d'analyser les alentours en recherchant de potentiels dangers. Vérifier s'il y a éventuellement un miroir de circulation qui permettrait de visualiser la situation de circulation est également un bon réflexe, par exemple sur des places de parking ou en sortie de parking, il arrive

souvent que des personnes passent derrière les véhicules.

« Le plus sûr, dans un parking, est de se garer en marche arrière, permettant de repartir de cette place de stationnement avec une parfaite visibilité » ajoute Karine Bonnet, Directrice Générale de DEKRA Automotive.



« Autre danger à proximité des écoles, des crèches ou des complexes sportifs, est la présence d'enfants. En effet, leur petite taille les rend beaucoup moins visibles que les adultes. Dans un des rapports DEKRA sur la sécurité routière en Europe abordant le thème de la sécurité des enfants sur la route ([Rapport sécurité routière DEKRA 2019](#)), des études réalisées par le TCS et la NHTSA* montrent que des accidents tragiques sont fréquents lors desquels des enfants sont tués ou blessés par un véhicule de tourisme réalisant une marche arrière. Le TCS en 2017 a démontré l'importance du rôle du design des véhicules par la vision panoramique de ces derniers. Sur ce critère les SUV et monospaces, tant appréciés, sont les véhicules ayant les moins bons résultats, face aux citadines qui offrent la meilleure vision à 360° de l'intérieur vers l'extérieur. Aux Etats-Unis la NHTSA entre 2007 et 2011 a par exemple montré que sur environ 270 victimes tuées par un véhicule faisant une marche arrière, 85 étaient des enfants de moins de 5 ans » complète Karine Bonnet.

Pour lutter contre ce problème, tous les véhicules nouvellement immatriculés aux États-Unis doivent, depuis mai 2018, être équipés d'une caméra de recul. Régulièrement (dernier en date mars 2019 applicable en juillet 2022 et en 2024) l'union européenne adopte de nouveaux règlements imposant aux constructeurs automobiles des normes de sécurité renforcées via de nouveaux systèmes d'équipements embarqués, dont la détection d'obstacles en marche arrière.

Le groupe DEKRA édite chaque année un rapport européen de sécurité routière. Retrouvez toutes les éditions sur dekra-roadsafety.com.

*TCS : Touring Club Suisse. NHTSA : National Highway Traffic Safety Administration

Image ©DEKRA SE

À propos de DEKRA :

DEKRA a été fondée en 1925 pour assurer la sécurité routière par l'inspection des véhicules. Avec un champ d'action beaucoup plus large aujourd'hui, DEKRA est la plus grande organisation indépendante d'experts non cotée au monde dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification. En tant que fournisseur mondial de services et de solutions complètes, nous aidons nos clients à améliorer leurs résultats en matière de sûreté, de sécurité et de développement durable. En 2022, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,8 milliards d'euros. L'entreprise emploie actuellement près de 49 000 personnes qui offrent des services d'experts qualifiés et indépendants dans environ 60 pays sur les cinq continents. Avec une note de platine attribuée par EcoVadis, DEKRA fait désormais partie du premier pour cent des entreprises durables classées. (dekra.com)

À propos de DEKRA Automotive SAS :

Numéro 1 mondial avec 28,5 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1710 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques VL (1560 centres) et PL (150 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise près de 6.5 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites dekra-norisko.fr / dekra-pl.com).